

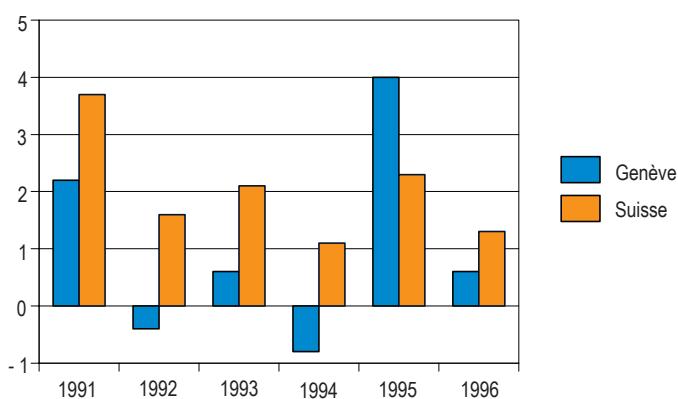
Communications statistiques

N° 6 / Septembre 1999

Le revenu cantonal genevois de 1990 à 1996

Sommaire	Page
Introduction	2
1. Aperçu général des résultats	2
2. Evolution de 1990 à 1996	4
3. Structure du revenu cantonal	9
4. Conclusion	11
Annexe	13

Revenu cantonal genevois et revenu national, par habitant Variation annuelle en %, depuis 1991



De 1990 à 1996, le revenu cantonal par habitant n'a que faiblement progressé à Genève. La variation annuelle, en termes nominaux, n'a dépassé qu'à deux reprises la barre des 2 %. En 1992 et 1994, une baisse a même été enregistrée. Il n'y a qu'en 1995 que la croissance du revenu cantonal genevois a été supérieure à la moyenne nationale.

Introduction

A la suite de la révision générale des comptes nationaux intervenue au printemps 1997, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a recalculé les revenus cantonaux selon une nouvelle méthode. Les derniers chiffres définitifs pour les années 1990 à 1996 ont été publiés au mois de juillet 1999. En raison des changements intervenus, la comparabilité de ces données avec celles de la période antérieure, qui sont calculées selon l'ancienne méthode, est très limitée. Pour les années où les deux modes de calcul ont été utilisés, la différence oscille entre 2,0 et 2,7 milliards de francs, selon l'année, pour le canton de Genève (soit 11 à 16 % du revenu cantonal). Elle est d'environ 20 milliards par année pour l'ensemble de la Suisse (soit 7 % du total).

Des données globales essentielles sur l'économie des cantons

Comme les revenus cantonaux sont les seules données globales disponibles sur l'économie des cantons dans le cadre de la comptabilité nationale, la publication de ces nouveaux chiffres est l'occasion de se pencher d'un peu plus près sur l'évolution économique mouvementée qu'a connue le canton de Genève de 1990 à 1996.

La présente publication comporte cinq parties. La première donne un aperçu synthétique des résultats et rappelle quelques définitions indispensables. Dans un deuxième volet, l'évolution du revenu cantonal de 1990 à 1996 est examinée. Ensuite, l'analyse porte sur la structure du revenu cantonal et ses diverses composantes. La conclusion dresse un bilan de l'évolution économique du canton au cours de la période sous revue. Pour clore cette analyse, l'annexe contient trois tableaux : les deux premiers présentent les revenus cantonaux globaux et par habitant, pour l'ensemble des cantons, de 1990 à 1996; le troisième tableau fournit divers résultats sur le revenu cantonal genevois (total, par habitant, variation annuelle, part Genève/Suisse, indice Genève/Suisse) pour toutes les années où il a été calculé¹.

1. Aperçu général des résultats

Une progression au ralenti du revenu cantonal genevois de 1990 à 1996

De 1990 à 1996, le revenu cantonal genevois est passé de 17 114 à 18 966 millions de francs. Cette augmentation est inférieure à celle de l'ensemble des cantons (respectivement : + 10,8 % et + 17,9 %, en termes nominaux). Avec une croissance annuelle moyenne de 1,7 % (+ 2,8 % pour la Suisse), l'économie genevoise a donc peu progressé : c'est la troisième plus faible progression de l'ensemble des cantons (Genève devançant le Jura et Glaris).

En passant de 45 063 à 47 896 francs (+ 6,3 %), le revenu cantonal par habitant a aussi suivi une évolution ralentie entre 1990 et 1996. Sa croissance est inférieure à celle des quatre cantons les plus riches. En termes de revenu cantonal par habitant, Genève demeure cependant en cinquième position, derrière, dans l'ordre décroissant, Zoug, Bâle-Ville, Zurich et Nidwald.

Si Genève, à l'aune de cette statistique, demeure un canton riche, sa richesse relative par rapport au reste de la Suisse s'est sensiblement effritée durant le début des années nonante. Alors qu'il était supérieur de 18,1 % à la moyenne nationale en 1990, le revenu cantonal par habitant pour le canton de Genève ne dépasse plus cette dernière que de 11,3 % en 1996.

Une structure du revenu typique d'un canton riche

La structure du revenu cantonal genevois ne se démarque pas fondamentalement de la moyenne helvétique. Elle est typique d'un canton au revenu cantonal par habitant élevé : la part du *revenu des sociétés de capitaux* est supérieure à la moyenne, tandis que celle du *revenu primaire échéant aux ménages* est plutôt inférieure. La dernière composante, le *revenu des administrations publiques et des assurances sociales*, d'importance minime, n'a guère varié de 1990 à 1996.

¹ Les chiffres complets pour l'ensemble des cantons peuvent être obtenus auprès de l'Office fédéral de la statistique, section des comptes nationaux, Neuchâtel.

Durant cette même période, le *revenu des sociétés de capitaux* a augmenté, à Genève, plus fortement qu'à l'échelon national. En revanche, la croissance du *revenu primaire échéant aux ménages* a été la plus faible des cantons suisses. Etant donné le poids de cette composante (83,2 % du revenu cantonal en 1996), cette modeste progression a joué un rôle essentiel dans l'évolution du revenu cantonal genevois par rapport au reste du pays.

Le revenu cantonal dans la comptabilité nationale

Survol théorique

Les revenus cantonaux appartiennent à la comptabilité nationale. Cette dernière constitue une statistique de synthèse qui englobe à un niveau agrégé (macro-économique) tous les flux monétaires d'une économie. Elle décrit l'ensemble des activités économiques réalisées dans un pays au cours d'une période déterminée (généralement une année). Les agents économiques y sont regroupés en ensembles homogènes appelés secteurs institutionnels.

L'agrégat le plus couramment utilisé pour mesurer la performance d'ensemble de l'économie d'un territoire donné est le produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché. Il représente la valeur ajoutée des biens et services produits sur le territoire national, déduction faite de la valeur de la consommation intermédiaire, indépendamment du lieu de résidence des détenteurs des facteurs de production. L'optique fondée sur la production est la base du calcul depuis de la révision de la comptabilité nationale effectuée au printemps 1997².

Pas de régionalisation possible pour le PIB

Un tel agrégat n'existe que pour l'ensemble de la Suisse. L'obstacle principal à sa régionalisation découle du fait que les statistiques monétaires de base qui entrent dans le calcul de la production sont établies au niveau des entreprises et que de nombreuses grandes entreprises exercent leur activité dans plusieurs cantons.

Les agrégats régionaux ne pouvant être calculés que sous l'angle des revenus, on utilise le concept de revenu national net aux coûts des facteurs de production, appelé plus simplement revenu national, pour évaluer les performances économiques des cantons³.

Frontaliers et résidents vaudois en dehors du revenu cantonal genevois

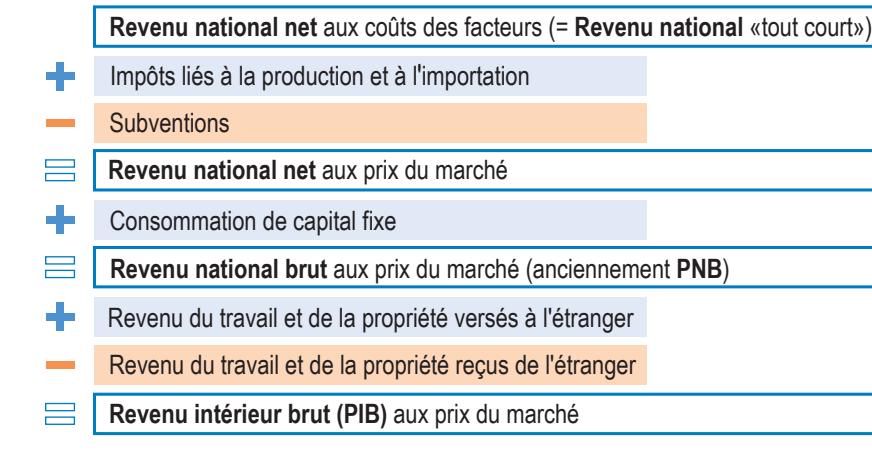
Les revenus cantonaux résultent d'une répartition intercantonale du revenu national. Le revenu cantonal recense l'ensemble des rémunérations des facteurs de production (travail et capital) qui échoient aux agents économiques résidant sur le territoire du canton, en raison de leur participation à une activité productive dans le canton ou en dehors de celui-ci. Contrairement au PIB, qui est fondé sur le critère de territoire de l'activité économique, le revenu cantonal se base sur le critère de résidence des agents économiques. Pour Genève, par exemple, les salaires des frontaliers et des résidents vaudois travaillant dans le canton ne sont pas inclus dans le revenu cantonal, alors qu'ils le seraient si on calculait le PIB genevois. C'est l'inverse en ce qui concerne le produit des activités que des résidents (individus et entreprises) genevois réalisent à l'extérieur du canton.

Comme il n'existe aucun déflateur adéquat qui reflète la structure du revenu cantonal, il est impossible de mesurer son évolution en termes réels. Par conséquent, les variations du revenu cantonal ne sont calculées qu'en termes nominaux.

² Pour plus de détails sur cette révision, voir OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. *Le système de comptabilité nationale : méthodes et concept*, Berne, 1997.

³ Bien que le PIB soit en théorie un meilleur indicateur du dynamisme économique, la comparaison, de 1980 à 1996, entre l'évolution du PIB et celle du revenu national pour la Suisse montre des variations très semblables.

Lien entre revenu cantonal et PIB



Près de 19 milliards de francs pour le revenu cantonal genevois en 1996

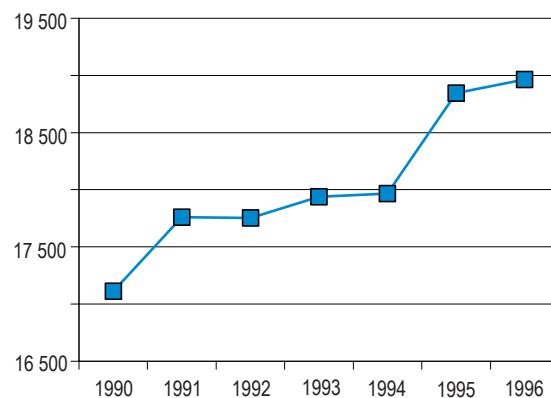
2. Evolution de 1990 à 1996

De 1990 à 1996, le revenu cantonal genevois est passé de 17 114 à 18 966 millions de francs, soit une augmentation de 10,8 % en termes nominaux. En moyenne annuelle, la hausse se chiffre à 1,7 % durant la même période. La progression n'est pas uniforme : deux années de hausse notable (1991 et 1995), les autres années étant marquées par une stagnation ou une faible croissance.

Cette évolution tranche avec la décennie précédente, marquée par des progressions sensibles du revenu cantonal : + 6,9 % de hausse annuelle moyenne entre 1980 et 1989, en termes nominaux⁴. Les comparaisons directes restent cependant difficiles car ces années se caractérisent par une forte inflation.

G - 01 Revenu cantonal genevois, depuis 1990

En million de francs

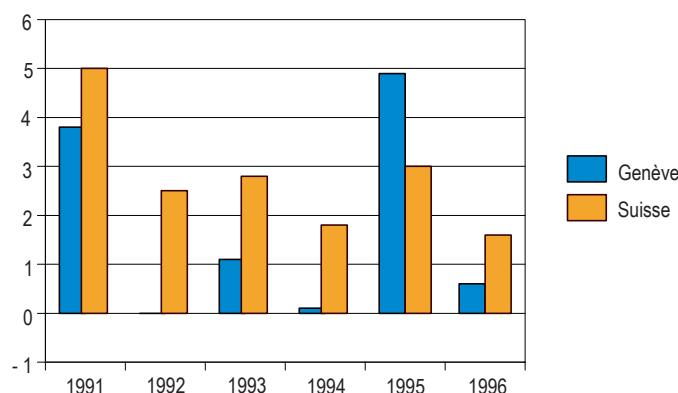


Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

⁴ Le tableau A-03, page 15, récapitule les données sur le revenu cantonal genevois depuis 1965.

**G - 02 Revenu cantonal genevois et revenu national
Variation annuelle, depuis 1991**

En %



Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

**T - 01 Revenu cantonal et revenu national
Comparaison Genève-Suisse, en 1990 et 1996**

	Genève	Suisse
Total, en million de francs, en 1990	17 113,9	259 412,0
Total, en million de francs, en 1996	18 965,6	305 777,5
Variation de 1990 à 1996, en %	10,8	17,9
Variation annuelle moyenne, de 1990 à 1996, en %	1,7	2,8
Part du canton de Genève, en 1990, en %	6,6	///
Part du canton de Genève, en 1996, en %	6,2	///

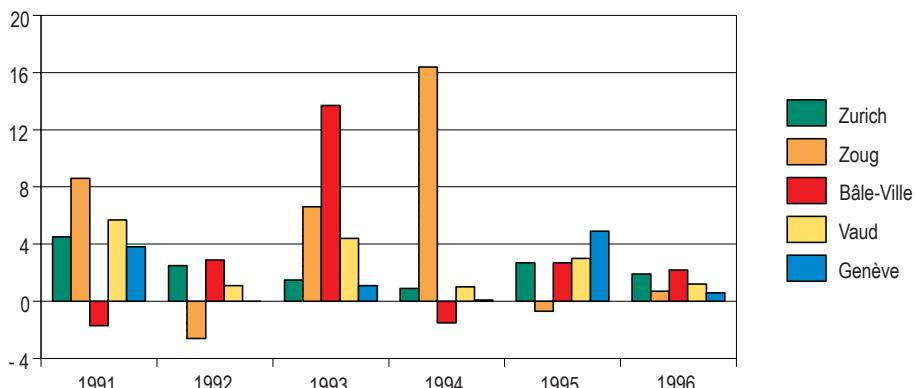
Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

Une baisse sensible du revenu cantonal genevois en termes réels

Le bilan de ces sept années est donc très mitigé, d'autant plus qu'il s'agit de données nominales. Alors que l'évolution en termes réels est la mesure généralement employée pour analyser l'évolution économique, les variations du revenu cantonal ne sont disponibles qu'en termes nominaux. Il n'existe en effet aucun déflateur qui reflète la structure du revenu cantonal. L'indice suisse des prix à la consommation n'est réellement pertinent que pour la consommation des ménages. En déflatant le revenu cantonal par cet indice, on n'obtient donc qu'une approximation : le revenu cantonal afficherait ainsi une baisse de 5,9 % en termes réels entre 1990 et 1996. En fait, la seule année de croissance, en termes réels, est 1995. Cette estimation fournit un ordre de grandeur sur l'évolution réelle du revenu cantonal genevois et permet surtout de cerner l'ampleur de la crise économique qu'a connue le canton au cours de la première partie des années nonante.

G - 03 Revenu cantonal pour un choix de cantons
Variation annuelle, depuis 1991

En %



Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

Hausse annuelle moyenne de 1,7 % à Genève et de 2,8 % en Suisse entre 1990 et 1996

Genève lanterne rouge des cantons riches en matière de croissance

La part du revenu cantonal genevois dans le revenu national : 6,2 % en 1996

La comparaison avec le revenu national, qui est la somme des revenus cantonaux, n'est pas favorable à Genève. Les variations annuelles du revenu cantonal genevois, en termes nominaux, demeurent en effet inférieures à celles du revenu national, sauf en 1995. De 1990 à 1996, la croissance annuelle moyenne du revenu national a été de 2,8 %. Ce différentiel est assez important sur une telle période : avec un taux de croissance annuel identique au taux suisse, le revenu cantonal genevois serait de 20,2 milliards en 1996, soit une différence de 1,2 milliard par rapport au montant effectivement atteint (ou 6,4 % du revenu cantonal). Et la progression du revenu national n'a rien d'extraordinaire : en la déflatant avec l'indice suisse des prix à la consommation⁵, une hausse de 0,1 % est observée entre 1990 et 1996⁶. Ainsi, si l'on peut parler de stagnation pour la Suisse, le terme de récession convient mieux pour caractériser l'évolution de l'économie du canton de Genève.

En comparant Genève avec d'autres cantons qui lui sont proches selon divers critères, le constat se confirme : le canton de Genève fait piètre figure. Si le cas de Zug peut être considéré comme particulier, les résultats des autres cantons comparables sont également meilleurs que ceux de Genève. Le taux de croissance annuel moyen pour la période couverte le démontre : + 3,0 % pour Bâle-Ville, le canton qui se rapproche peut-être le plus de Genève en raison de ses caractéristiques de canton-ville; + 2,7 % (soit très légèrement au-dessous de la moyenne nationale) pour le canton de Vaud, qui aurait pu souffrir d'un hypothétique « syndrome » lémanique; + 2,3 % pour Zurich. En fait, Genève réalise la troisième plus mauvaise performance de l'ensemble des cantons, devançant le Jura et Glaris.

La baisse relative du revenu cantonal genevois par rapport aux autres cantons apparaît au travers de la part de chaque canton dans le revenu national. Ainsi, alors que la part du revenu cantonal genevois représentait 6,6 % du total en 1990, elle n'est plus que de 6,2 % en 1996. Cette part est sensiblement inférieure à celle observée en 1985 et en 1986, qui, avec 7,4 %, constitue le maximum atteint par l'économie genevoise depuis que les revenus cantonaux sont calculés⁷. Elle est même la plus basse jamais enregistrée.

⁵ Compte tenu des réserves méthodologiques expliquées plus haut.

⁶ Cette estimation de la progression en termes réels du revenu national est relativement proche de l'évolution du PIB qui, contrairement au revenu national, est déflaté : entre 1990 et 1996, le PIB a baissé de 0,1 % en termes réels. En termes nominaux, l'augmentation du PIB a été de 15,3 %.

⁷ Voir le tableau A-03, page 15.

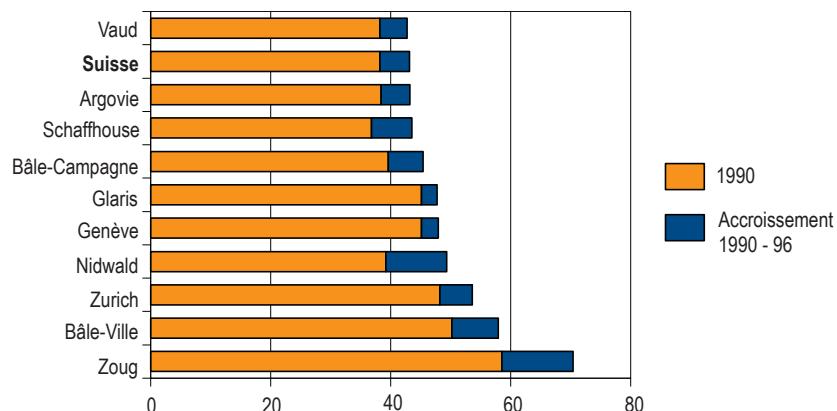
**T - 02 Revenu cantonal par habitant et revenu national par habitant
Comparaison Genève-Suisse, en 1990 et 1996**

	Genève	Suisse
En franc, en 1990	45 063	38 170
En franc, en 1996	47 896	43 034
Variation de 1990 à 1996, en %	6,3	12,7
Variation annuelle moyenne, de 1990 à 1996, en %	1,0	2,0
Indice pour Genève (CH=100), en 1990	118,1	100,0
Indice pour Genève (CH=100), en 1996	111,3	100,0

Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

G - 04 Revenu cantonal par habitant pour les cantons les plus riches et revenu national par habitant, en 1990 et 1996

En millier de francs



Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

2 833 francs de plus par habitant entre 1990 et 1996 à Genève

Le *revenu cantonal par habitant* est un ratio couramment utilisé pour les comparaisons intercantoniales, car il permet de comparer directement les niveaux de revenu cantonal⁸. Avec ce critère, le jugement déjà énoncé sur la performance économique du canton se confirme : il demeure clairement négatif. Entre 1990 et 1996, le revenu cantonal par habitant est passé de 45 063 à 47 896 francs, soit une hausse de 6,3 %. Cette progression est moins forte que celle du revenu total (rappel : + 10,8 %) en raison de l'accroissement de la population dans le même laps de temps.

La progression du revenu cantonal genevois par habitant demeure la plus lente des cantons riches. Elle est même la plus faible de l'ensemble des cantons suisses entre 1990 et 1996, exception faite de Glaris.

Genève demeure certes un canton riche en termes de revenu cantonal par habitant puisqu'il se classe en cinquième position en 1996, comme en 1990. Mais cette position s'est fragilisée entre-temps : il s'éloigne du groupe de tête et voit ses poursuivants se rapprocher.

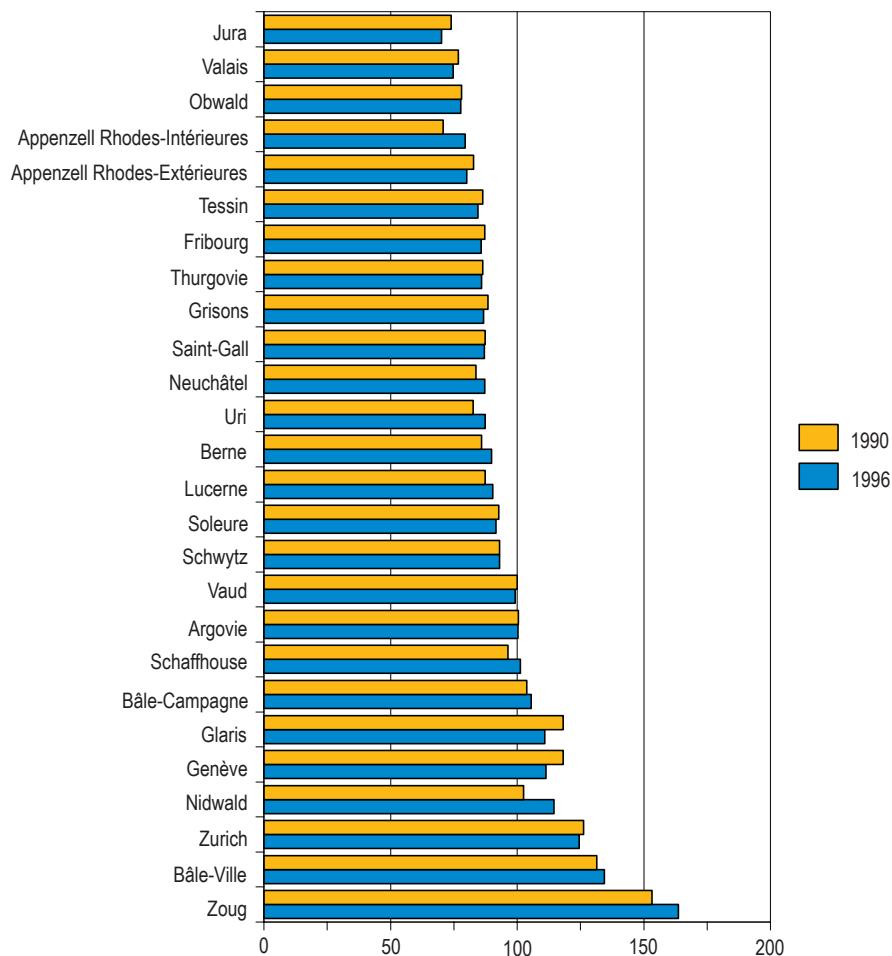
Genève en cinquième position selon le revenu cantonal par habitant

⁸ Le revenu cantonal par habitant se calcule en divisant le revenu cantonal total par la population résidente moyenne au cours de l'année considérée. C'est donc un simple ratio arithmétique, qui n'a aucun rapport avec la répartition effective des revenus au sein de la population.

L'écart relatif entre les revenus cantonal et national par habitant peut s'exprimer au moyen d'un indice. Par construction, l'indice du revenu national par habitant vaut 100. Si, par exemple, l'indice d'un canton atteint 120, cela signifie que son revenu par habitant est de 20 % supérieur au revenu national (120 moins 100). Si l'indice d'un canton est de 65, cela indique que son revenu par habitant est de 35 % inférieur au revenu national (65 moins 100). Cet indice permet ainsi de mieux situer les économies cantonales entre elles.

**G - 05 Indice du revenu cantonal par habitant, par canton,
en 1990 et 1996**

CH = 100



Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

En 1996, seize cantons voient leur indice diminuer par rapport à 1990, ce qui indique une baisse de leur richesse par habitant en regard de celle des autres cantons. A noter que les dix dont l'indice augmente se situent tous en Suisse alémanique, à l'exception de Neuchâtel.

Zoug : un canton toujours plus riche

Revenu par habitant : 11,3 % de plus que la moyenne nationale pour Genève en 1996

Trois types de bénéficiaire pour le revenu cantonal

Les ménages : principaux bénéficiaires du revenu cantonal

Parmi les cinq cantons les plus riches en 1996, trois d'entre eux voient leur indice augmenter. La progression de Zoug, déjà le canton le plus riche en 1990, est sensible : de 153,3 en 1990, son indice passe à 163,6 en 1996. Autrement dit, à cette date, son revenu cantonal par habitant est supérieur de 63,6 % à la moyenne nationale. Mais la palme de la progression la plus forte revient au canton de Nidwald (de 102,6 à 114,5 entre 1990 et 1996), qui gagne ainsi trois rangs au classement des cantons les plus riches. Si les performances économiques de ces deux cantons sont impressionnantes, il faut préciser que leur poids dans le revenu national est limité : 2,1 % pour Zoug et 0,6 % pour Nidwald, en 1996, contre 20,9 % pour Zurich, par exemple. L'indice de Bâle-Ville augmente dans des proportions plus mesurées (de 131,4 à 134,4). Celui de Zurich est en légère baisse, de 126,2 en 1990, à 124,5 en 1996.

A Genève, l'évolution de l'indice du revenu par habitant souligne l'effritement de la richesse du canton telle qu'elle est mesurée par la comptabilité nationale. Alors que le revenu cantonal par habitant pour le canton de Genève était supérieur de 18,1 % à la moyenne nationale en 1990, il ne la dépasse plus que de 11,3 % en 1996. Plus concrètement, l'écart entre le revenu cantonal genevois par habitant et la moyenne suisse s'est réduit, passant de 6 893 francs en 1990 à 4 862 francs en 1996.

3. Structure du revenu cantonal

A la suite de la récente révision des comptes nationaux, les revenus cantonaux sont désormais désagrégés selon le type de bénéficiaire. L'ancienne méthode, qui répartissait le revenu cantonal selon la composante, est abandonnée⁹.

Décomposition du revenu cantonal selon le bénéficiaire (ou type d'agent économique)

Revenu primaire échéant aux ménages
rémunération des salariés
excédent net d'exploitation (échéant aux ménages)
revenu de la propriété et de l'entreprise (échéant aux ménages)

+ Revenu des administrations publiques et des assurances sociales
revenu de la propriété et de l'entreprise échéant à l'Etat
revenu de la propriété et de l'entreprise échéant aux assurances sociales
Moins : intérêts de la dette publique

+ Revenu des sociétés de capitaux
excédent net d'exploitation
revenu de la propriété et de l'entreprise

= Revenu cantonal

La part du *revenu primaire échéant aux ménages* (ci-après appelé « *revenu des ménages* »)¹⁰ est prépondérante. En 1996, elle représente 87,6 % du revenu national et 83,2 % du revenu cantonal genevois.

⁹ Selon l'ancien système, le revenu cantonal était décomposé de la manière suivant :

Rémunération des salariés
+ Revenus des indépendants
+ Revenus de l'entreprise et de la propriété
= Revenu cantonal

¹⁰ Les graphiques 6 à 8 portent sur les cinq cantons les plus riches en termes de revenu cantonal par habitant en 1996, ainsi que sur le canton de Vaud, qui se classe dixième, mais qui y figure pour des raisons de proximité géographique avec Genève.

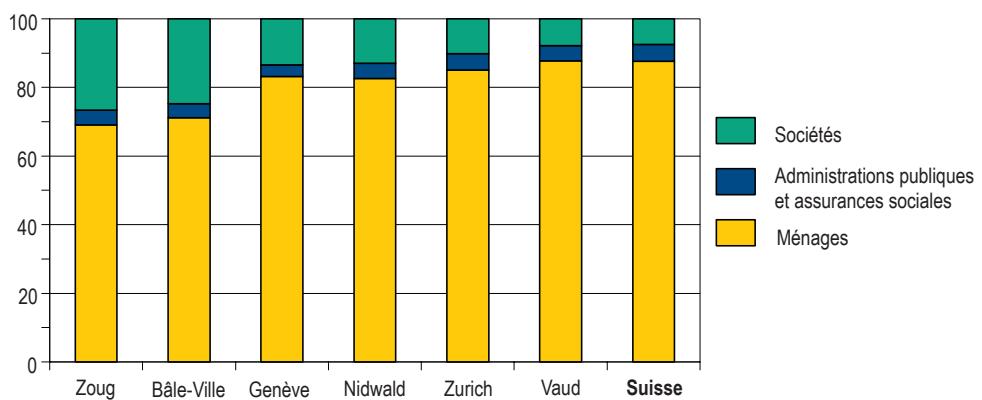
La part du *revenu des administrations publiques et des assurances sociales* est la plus petite des trois (4,8 % du revenu national et 3,4 % du revenu cantonal genevois en 1996). Comme cette part est très proche d'un canton à l'autre, la part revenant aux ménages est inversement proportionnelle à celle du *revenu des sociétés de capitaux* (ci-après appelé « *revenu des sociétés* »). Ainsi, les cantons de Zoug et de Bâle-Ville, qui ont des parts de *revenu des sociétés* très élevées en comparaison de la moyenne nationale (plus de 20 %, contre 7,5 %), ont une part du *revenu des ménages* plutôt faible. Les trois autres cantons les plus riches sont plus proches de la moyenne nationale, bien que la part de leur *revenu des sociétés* y demeure supérieure (13,4 % pour Genève).

Des différences sensibles dans le revenu des sociétés par canton

En matière de *revenu des sociétés* calculé par habitant, les écarts entre les cantons sont sensibles. Ceux des cantons de Zoug (18 695 francs, en 1996) et de Bâle-Ville (14 311 francs) sont largement supérieurs aux autres. Les écarts entre les autres cantons sont moins marqués, mais, sans surprise, les cantons riches affichent des revenus plus élevés que la moyenne nationale (3 242 francs par habitant). A Genève, le *revenu des sociétés* se monte à 6 406 francs. Le canton occupe la quatrième place du classement (Glaris est troisième). Les cinq cantons les plus riches, dont la contribution au revenu national est de 33,6 %, cumulent 60,4 % du revenu total des sociétés.

G - 06 Répartition du revenu cantonal, pour un choix de cantons, et du revenu national selon le bénéficiaire, en 1996

En %



Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

Par habitant, le *revenu des ménages* s'étale, en 1996, de 27 758 francs dans le Jura (canton qui a d'ailleurs le revenu cantonal par habitant le plus faible de Suisse) à 48 665 francs à Zoug. On constate donc que la richesse de Zoug, telle qu'elle est mesurée par la comptabilité nationale, n'est pas uniquement le fruit du *revenu des sociétés*. Avec 39 839 francs, Genève se place au sixième rang : outre Zoug, les cantons de Zurich, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Nidwald ont un *revenu des ménages* par habitant supérieur. Pour cette composante, les inégalités dans la répartition du revenu entre les cantons sont moins importantes que pour le *revenu des sociétés*. Ainsi, les cinq cantons les plus riches ne totalisent « que » 31,5 % de l'ensemble du *revenu des ménages* de Suisse en 1996.

Le *revenu des administrations publiques et des assurances sociales* par habitant s'échelonne de 1 340 francs dans le Jura à 3 036 francs à Zoug. Avec 1 651 francs, Genève est le seul des cinq cantons les plus riches à avoir un revenu par habitant inférieur à la moyenne nationale, qui s'établit à 2 076 francs en 1996. Cela s'explique notamment par l'importance des intérêts de la dette publique, qui sont comptés en déduction.

L'examen de ces chiffres montre une relation entre la part du *revenu des sociétés* et le niveau de richesse des cantons. On remarque ainsi que les cantons qui ont la part du *revenu des sociétés* la plus grande sont également ceux qui ont le revenu cantonal par habitant le plus élevé. Et, dans les cantons où le *revenu des sociétés* par habitant est élevé, le *revenu des ménages* est également supérieur à la moyenne nationale.

Il faut également préciser que le *revenu des sociétés* est une composante nettement plus volatile que les deux autres. D'une année à l'autre, les variations peuvent être très fortes, en particulier dans les petits cantons.

4. Conclusion

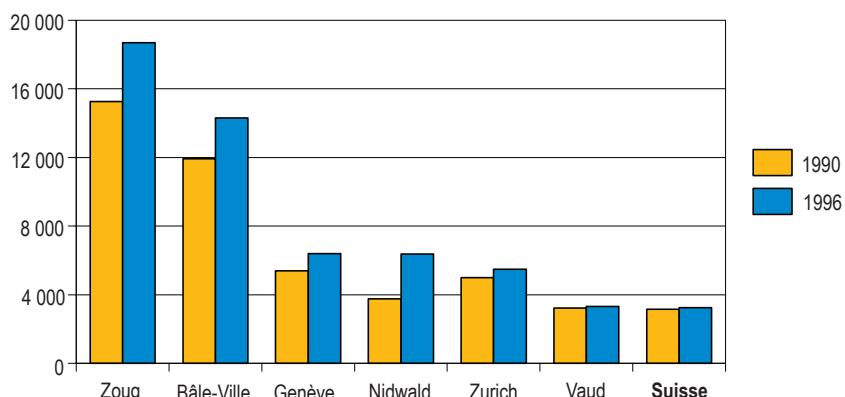
En examinant l'évolution du revenu cantonal par habitant selon le bénéficiaire, entre 1990 et 1996, l'influence des trois catégories d'agent économique apparaît.

Revenu des sociétés par habitant : Genève progresse plus vite que la moyenne ...

Calculé par habitant, le *revenu des sociétés*, entre 1990 et 1996, a progressé plus fortement dans les cinq cantons les plus riches que dans l'ensemble de la Suisse (+ 2,8 %). La progression enregistrée dans le canton de Genève (+ 18,7 %) est tout à fait comparable à celle observée à Zoug (+ 22,5 %) et à Bâle-Ville (+ 19,9 %), soit les deux cantons les plus riches. Le revenu des sociétés y est ainsi passé de 5 398 à 6 406 francs par habitant durant cette période. En francs, l'écart s'est néanmoins creusé avec les deux cantons les plus riches.

G - 07 Revenu des sociétés de capitaux par habitant pour un choix de cantons et en moyenne nationale, en 1990 et 1996

En franc



Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

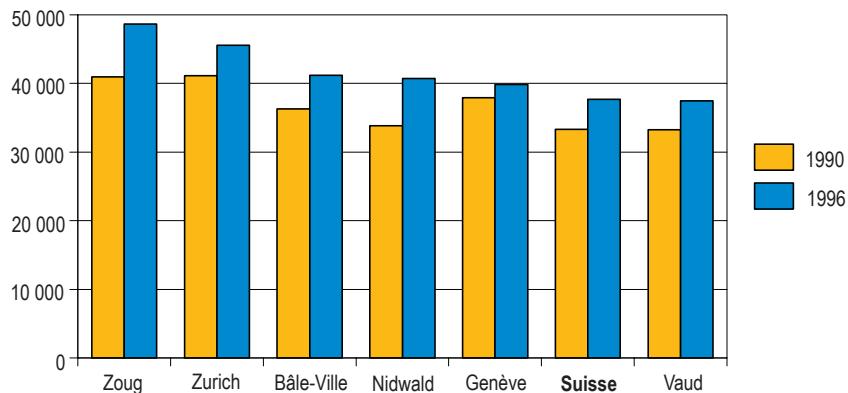
... mais, pour le revenu des ménages, c'est l'inverse

L'évolution du *revenu des ménages* par habitant est plus homogène. Cependant, la progression du canton de Genève entre 1990 et 1996 est modeste (+ 5,1 %) en regard de celle observée dans les autres cantons riches et aussi de la moyenne nationale (+ 13,1 %). En fait, Genève enregistre tout simplement la plus faible hausse de l'ensemble des cantons suisses.

Signe du déclin du *revenu des ménages* : en 1990, Genève détenait encore le troisième rang dans le classement des cantons, derrière Zoug et Zurich, alors que, rappelons-le, il se classe à la sixième place en 1996.

G - 08 Revenu primaire des ménages par habitant pour un choix de cantons et en moyenne nationale, en 1990 et 1996

En franc



Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

La relative stagnation du *revenu des ménages* est donc la principale cause de la croissance modeste du revenu cantonal genevois par habitant entre 1990 et 1996¹¹. En revanche, en matière de *revenu des sociétés*, le canton de Genève s'est bien comporté en comparaison des autres cantons riches.

Une récession qui apparaît dans les chiffres

Même si les données de la comptabilité nationale ne sont pas dépourvues de défauts inhérents à ce type de statistique et qu'elles ne sont par conséquent qu'un reflet partiel de la réalité¹², l'analyse des chiffres sur le revenu cantonal confirme la récession subie par le canton de Genève au cours de la première partie des années nonante. Elle a été annoncée par d'autres statistiques, surtout sectorielles. Rappelons en particulier que, selon le recensement fédéral des entreprises (RFE), l'emploi a reculé de 5,1 % (- 13 514 emplois) entre septembre 1991 et septembre 1995. Mais ce choc apparaît de manière encore plus manifeste au travers des revenus cantonaux.

¹¹ Lorsqu'on parle de stagnation du *revenu des ménages*, on ne se prononce pas sur le niveau des salaires pratiqués à Genève, mais sur le total de la masse salariale versée, laquelle ne constitue qu'une partie – prépondérante il est vrai – du *revenu des ménages*. C'est essentiellement la baisse du volume de l'emploi, plus forte à Genève qu'ailleurs, qui a provoqué cette stagnation.

¹² Au sujet des limites de la comptabilité nationale, voir notamment LA DOCUMENTATION FRANÇAISE. *Les indicateurs économiques en question*, Cahiers français n° 286, Paris, mai 1998.

**A - 01 Revenu cantonal, par canton,
depuis 1965 (1)**

Totaux annuels, en million de francs

Suisse

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Zurich	55 727	58 234	59 701	60 600	61 125	62 777	63 962
Berne	31 154	33 421	33 894	34 636	34 948	36 214	36 777
Lucerne	10 698	11 340	11 631	11 817	12 564	12 952	13 257
Uri	1 076	1 142	1 199	1 299	1 333	1 349	1 318
Schwytz	3 938	4 138	4 244	4 443	4 746	4 812	4 909
Obwald	873	944	963	981	980	1 025	1 051
Nidwald	1 289	1 403	1 463	1 569	1 554	1 620	1 767
Glaris	1 713	1 848	1 962	2 112	2 008	1 973	1 863
Zoug	5 000	5 428	5 287	5 637	6 562	6 517	6 564
Fribourg	6 927	7 519	7 877	7 543	7 822	8 006	8 443
Soleure	8 006	8 267	8 450	8 493	8 431	9 368	9 401
Bâle-Ville	9 664	9 499	9 776	11 119	10 953	11 248	11 495
Bâle-Campagne	9 140	9 675	9 891	10 371	11 387	11 350	11 423
Schaffhouse	2 646	2 660	2 763	3 015	3 073	3 161	3 202
Appenzell Rhodes-Extérieures	1 632	1 746	1 776	1 872	1 850	1 817	1 856
Appenzell Rhodes-Intérieures	372	388	400	414	449	474	494
Saint-Gall	14 076	14 805	15 375	15 774	16 557	16 783	16 615
Grisons	6 072	6 462	7 013	6 926	7 125	7 186	7 071
Argovie	19 064	19 834	20 439	20 901	22 001	22 533	22 835
Thurgovie	6 770	7 308	7 341	7 681	8 044	8 147	8 300
Tessin	9 552	9 914	10 189	10 860	10 380	10 798	10 959
Vaud	22 428	23 696	23 957	25 014	25 259	26 015	26 325
Valais	7 469	7 722	8 006	8 282	8 075	8 484	8 654
Neuchâtel	5 156	5 338	5 828	5 626	5 037	5 433	6 229
Genève	17 114	17 760	17 753	17 940	17 966	18 845	18 966
Jura	1 857	1 911	2 024	2 017	1 856	1 930	2 042
Suisse	259 412	272 401	279 200	286 941	292 085	300 819	305 778

(1) Valeurs aux prix courants.

Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

**A - 02 Revenu cantonal par habitant, par canton,
depuis 1990 (1)**

Totaux annuels, en franc

Suisse

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Zurich	48 158	49 836	50 822	51 487	51 746	52 850	53 563
Berne	32 814	34 788	35 125	35 853	36 723	38 048	38 686
Lucerne	33 366	34 787	35 153	35 326	37 252	38 144	38 891
Uri	31 574	32 936	34 363	37 164	37 902	38 354	37 608
Schwytz	35 516	36 635	36 796	37 844	39 738	39 677	40 033
Obwald	29 771	31 715	31 686	31 808	31 572	32 729	33 453
Nidwald	39 162	42 040	43 089	45 625	44 462	45 663	49 295
Glaris	45 100	48 002	50 545	54 264	51 284	50 267	47 745
Zoug	58 505	63 196	60 790	63 910	73 061	71 133	70 396
Fribourg	33 278	35 406	36 477	34 327	35 035	35 412	36 906
Soleure	35 374	35 850	36 258	36 229	35 771	39 525	39 406
Bâle-Ville	50 156	47 645	48 766	55 347	54 554	56 254	57 817
Bâle-Campagne	39 604	41 904	42 697	44 578	45 661	45 357	45 415
Schaffhouse	36 796	36 897	38 039	41 271	41 794	42 906	43 533
Appenzell Rhodes-Extérieures	31 590	33 491	33 479	34 877	34 252	33 648	34 464
Appenzell Rhodes-Intérieures	26 998	27 725	28 258	28 947	31 249	32 958	34 197
Saint-Gall	33 375	34 631	35 521	36 179	37 659	37 964	37 472
Grisons	33 728	35 792	38 300	37 404	37 938	37 973	37 355
Argovie	38 368	39 373	40 076	40 573	42 302	42 890	43 177
Thurgovie	32 979	34 778	34 472	35 586	36 714	36 638	37 011
Tessin	32 966	34 657	35 226	36 902	34 909	35 941	36 361
Vaud	38 156	39 527	39 555	41 191	41 365	42 314	42 680
Valais	29 321	30 123	30 829	31 369	30 297	31 577	32 129
Neuchâtel	31 970	32 806	35 579	34 256	30 536	32 800	37 506
Genève	45 063	46 054	45 849	46 144	45 771	47 603	47 896
Jura	28 195	28 895	30 309	30 045	27 512	28 486	30 191
Suisse	38 170	39 593	40 213	41 057	41 508	42 483	43 034

(1) Valeurs aux prix courants.

Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

**A - 03 Revenu cantonal et revenu cantonal par habitant,
depuis 1965 (1)**

Chiffres annuels

Canton de Genève

	Revenu cantonal			Revenu cantonal par habitant		
	Total en million de francs	Variation annuelle, en %	Part Genève / Suisse, en %	Total en franc	Variation annuelle, en %	Indice CH = 100
1965	3 303	///	6,4	11 125	///	127,6
1970	5 112	///	6,6	15 477	///	125,1
1975	8 150	///	6,7	23 592	///	123,9
1978	9 014	///	6,8	25 978	///	124,2
1979	9 470	5,1	6,8	27 139	4,5	123,5
1980	10 105	6,7	6,7	28 710	5,8	122,4
1981	11 124	10,1	6,8	31 276	8,9	122,7
1982	11 944	7,4	6,9	33 263	6,4	123,6
1983	12 503	4,7	6,9	34 694	4,3	123,7
1984	13 666	9,3	7,1	37 501	8,1	126,7
1985	15 160	10,9	7,4	41 434	10,5	131,8
1986	15 945	5,2	7,4	43 335	4,6	131,6
1987	16 309	2,3	7,2	44 075	1,7	129,3
1988	17 357	6,4	7,2	46 232	4,9	128,6
1989	18 485	6,5	7,2	49 018	6,0	127,5
1990 (2)	17 114	- 7,4	6,6	45 063	- 8,1	118,1
1991	17 760	3,8	6,5	46 054	2,2	116,3
1992	17 753	0,0	6,4	45 849	- 0,4	114,0
1993	17 940	1,1	6,3	46 144	0,6	112,4
1994	17 966	0,1	6,2	45 771	- 0,8	110,3
1995	18 845	4,9	6,3	47 603	4,0	112,1
1996	18 966	0,6	6,2	47 896	0,6	111,3

(1) Valeurs aux prix courants.

(2) En raison d'une révision de la méthode de calcul, la comparabilité avec les années précédentes est limitée.

Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre

Case postale 6255 1211 Genève 6



DEEE – Département de l'économie,
de l'emploi et des affaires extérieures

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

Téléphone

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)

022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

Télécopieur

022 / 736 29 45

Messagerie

statistique@etat.ge.ch

Centre de documentation

Ouvert au public de 14 h à 17 h 30

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Edition Office cantonal de la statistique
(OCSTAT) Genève

Rédaction
Responsable
de la publication

Dominique Frei, directeur a. i.

Auteur

Didier Benetti
Tél. 022 / 787 67 70

Réalisation, administration

Mise en page
Illustration graphique

Michel Süss
Dominique Felsenheimer

Commandes,
abonnements

Tél. 022 / 787 67 12

Prix

Les cahiers de la collection *Communications statistiques* sont en vente au numéro (12 francs) ou selon divers types d'abonnements

Tirage

700 exemplaires

Impression

Steffen SA, Genève

©

OCSTAT, Genève 1999. Reproduction autorisée avec mention de la source

ISSN 1422-4585